



PREFET DE LA MARTINIQUE

Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Service Agriculture et Forêt
Pôle Territoire et forêt

Procès Verbal de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB) Jeudi 22 novembre 2018

Étaient présents :

Présidents :

- M. DEBONS, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture
- M. BOUTRIN, Conseiller exécutif de la CTM

Membres votants :

- Mme Emilie LAGRANGE, DAAF (pouvoir DEAL)
- M. Emmanuel SUTTER, DEAL (représentant des transports, et mandatée par M. BOURVEN pour la construction)
- M. Jean-Max CHARLERY-ADELE, DIECCTE
- M. Gaël BARDOU, ONF (pouvoir représentant des propriétaires forestiers)
- Mme Charlotte GULLY, ADEME
- M. Marcel-Louis HAYOT, représentant des producteurs de plants forestiers
- M. Marcel MONTBRUN & M. Sully CALLY, représentants des industries du bois
- M. Olivier DEMOUSSEAU, représentant de la structure interprofessionnelle régionale du secteur de la forêt et du bois
- M. Matthieu JEANNESSON, représentant du secteur de la production d'énergie renouvelable
- M. Hector VINCENT, représentants des salariés de la forêt et des professions du bois

Assistaient également

- Mme MARINE-POLETTI, CTM
 - Mme NÉGOUAI, CTM
 - Mme CHAPEL, CTM
 - Mme MOUCHE, DAAF
 - M. BRUN, DAAF
-

La Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB) s'est réunie le jeudi 22 novembre 2018 à 15h sous la co-présidence de M. Debons, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture, et de M. Boutrin, conseiller exécutif de la CTM.

Le quorum est atteint par 17 membres votants présents parmi les 34 membres nommés. Le diaporama présenté en réunion est joint au présent PV.

• **Préambule :**

M. Boutrin ouvre la séance à 15h17 et présente l'ordre du jour.

1/ Validation de la CRFB du 23 mai 2018

M. Boutrin rappelle que le PV de la CRFB précédente a été envoyé par mail et demande s'il y a des observations.

Sans réponse, il procède au vote.

Le PV est adopté à l'unanimité.

2/ Présentation du rapport d'analyse des offres reçues dans le cadre du marché pour l'élaboration du PRFB et son évaluation environnementale stratégique

Diapos 3 et 4

3/ Présentation du bureau d'études retenu

Diapos 5 à 9

4/ Présentation de la méthode de travail

Diapos 10 à 22

5/ Questions diverses

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 16h10

**Pour le Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture,
Le directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**

Jacques HELPIN





PREFET DE LA MARTINIQUE

Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Service Agriculture et Forêt
Pôle Territoire et forêt

Procès Verbal de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB) jeudi 21 mars 2019

Étaient présents :

Présidents et membres votants :

- M. BOUTRIN, Conseiller exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)
- M. HELPIN, Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, représentant du Préfet

Membres votants :

- Mme LAGRANGE Emilie, DAAF
- Mme Nadine CHEVASSUS, DEAL (représentante des transports, et mandatée par M. BOURVEN pour la construction)
- M. Emmanuel SUTTER, DEAL (représentant de l'environnement)
- M. Pierre VERRY, ONF
- Mme Isabelle LISE, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie
- M. Louis BOUTRIN, Président du Parc Naturel Régionale de Martinique
- M. Marcel-Louis HAYOT, représentant des producteurs de plants forestiers
- M. Sully CALLY, représentant des industries du bois
- Mme Martine LOUIS-ELISABETH, présidente de la structure interprofessionnelle régionale du secteur de la forêt et du bois
- M. Matthieu JEANNESSON, représentant du secteur de la production d'énergie renouvelable

Assistaient également

- Mme MARINE-POLETTI, CTM
- Mme NEGOUAI, CTM
- Mme CHAPEL, CTM
- Mme LECOURT, CTM

- Mme MOUCHE, DAAF
- M. BRUN, DAAF
- M. CASSILDE et M. DEMOUSSEAU, FEMABOIS
- M. TESSON
- M. FARDIN, représentant du syndicat des propriétaires forestiers

Représentés

- Mme Kora BERNABE, représentante de la propriété forestière des particuliers donne pouvoir à l'ONF

Excusés

- ASSAUPAMAR

La Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB) s'est réunie le jeudi 21 mars 2019 à 11h sous la co-présidence de M. Helpin, DAAF, représentant du Préfet, et de M. Boutrin, conseiller exécutif de la CTM.

Le quorum n'est pas atteint par 14 membres votants présents parmi les 34 membres nommés. La commission est donc réunie pour permettre les échanges mais ne peut délibérer.

Le diaporama présenté en réunion est annexé au présent PV.

• **Préambule :**

M. Boutrin ouvre la séance à 11h20 et présente l'ordre du jour et les modifications apportées, qui se présentent comme suit :

- Présentation succincte des enjeux environnementaux du PRFB
- Présentation succincte du diagnostic et du processus de commentaire/modification effectué
- Validation du diagnostic
- Présentation des résultats des ateliers précédents (plan d'action) et de l'organisation de la suite du travail
- Questions diverses

Il est précisé qu'une rapide présentation du syndicat des propriétaires forestiers est faite avant d'aborder l'ordre du jour.

M. Fardin, représentant du syndicat des propriétaires forestiers de Martinique et invité à la CRFB, présente sa structure composée aujourd'hui de 15 propriétaires couvrant 405 hectares et le travail de prospective mené en partenariat avec Fransylva, fédération des syndicats de propriétaires forestiers, sur les thématiques d'assurance des forêts et de leur propriétaire, des Espaces Boisés Classés et de la formation des propriétaires.

La CRFB pose la question des types d'essences présentes dans les forêts privés.

M. Fardin répond qu'il n'est pas encore rentré dans le vif du sujet mais qu'il s'agit d'abord de mahogany.

La CRFB interroge le syndicat sur l'existence d'une taille critique qui permettrait l'autonomie de la structure.

M. Fardin estime qu'un premier palier de 500 hectares de surface de forêt est à atteindre pour pouvoir commencer à avoir du poids au sein de la fédération nationale et ensuite atteindre 1000 hectares, sans pouvoir toutefois embaucher de salarié. Il explique que 33 % des cotisations annuelles sont reversées à la fédération nationale et que la cotisation actuelle en Martinique est de 50 euros + 1,5 euro/hectare de forêt.

M. Fardin est remercié pour sa présentation.

1/ Présentation succincte des enjeux environnementaux du PRFB

Diaporama de présentation de l'État Initial Environnemental

Le bureau d'études Biotope, sous-traitant du prestataire pour la partie évaluation environnementale, présente l'état initial environnemental (voir diaporama).

Le bureau d'études précise que le PRFB doit participer positivement aux différents thèmes environnementaux identifiés et s'il devait y avoir un impact négatif, compenser en fonction.

La DEAL précise qu'il y a une grande vigilance à avoir sur les risques liés aux espèces protégées et espèces exotiques envahissantes.

2/ Présentation succincte du diagnostic et du processus de commentaire/modification effectué

Diaporama de présentation du diagnostic et du processus de validation

Le bureau d'études Salva Terra, prestataire pour l'élaboration du PRFB, précise que le document complet a été présenté en groupes de travail puis envoyé par mail suite aux modifications.

La CRFB précise qu'il faut tenir compte du travail fait par le passé et des qualités des bois. Elle exprime un besoin de normalisation et de communication avec les architectes

3/ Validation du diagnostic

Le diagnostic ne peut être validé faute de quorum mais aucune autre remarque n'est soulevée quant à des suggestions ou modifications à faire dans le diagnostic

4/ Présentation des résultats des ateliers précédents (plan d'action) et de l'organisation de la suite du travail

Diaporama sur l'état des lieux de l'élaboration du PRFB

Le prestataire présente les avancées.

La DEAL précise que l'autorité environnementale ne valide pas le PRFB mais émet un avis.

L'ONF demande à ce qu'un travail de priorisation soit fait pour rester réaliste.

5/ Questions diverses

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 12h37

**Pour Le Secrétaire Général de la Préfecture
Le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**

Jacques HELPIN



